



FONDS D'ACTION  
QUÉBÉCOIS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE

## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Gestion intégrée de la zone côtière de Carleton et de Saint-Omer en Gaspésie : le FAQDD contribue pour un montant de 120 978 \$

**Carleton, le 8 mai 2006.** Le directeur général du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), monsieur Luc Parlavecchio, en compagnie de madame Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions et de madame Caroline Duchesne, directrice générale du Conseil régional de l'environnement Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CREGIM) participe aujourd'hui à la présentation du « Plan de gestion intégrée de la zone côtière de Carleton et de Saint-Omer ».

Située au sud de la péninsule gaspésienne, le long de la baie des Chaleurs, la zone côtière de Carleton et de Saint-Omer comprend des milieux humides côtiers d'une biodiversité remarquable, de longues plages de sable et de galets ainsi que de hautes falaises meubles et rocheuses. Des enjeux importants sont reliés aux changements climatiques et à l'érosion côtière, aux habitats côtiers et à la biodiversité, à la qualité de l'eau et de l'environnement et à la diversification du développement industriel, commercial, résidentiel, récréatif et touristique le long du littoral.

Issue d'une démarche de concertation initiée en 2002, le Comité côtier Carleton – Saint-Omer, a comme objectif de concilier les intérêts de la communauté dans le développement et la conservation de ses milieux en considérant les impacts sociaux, économiques, environnementaux et culturels. Le comité de gestion intégrée mis en place regroupe des citoyens, usagers, gestionnaires et décideurs qui, par la présentation d'un plan de gestion, vise à orienter le développement, la mise en valeur et la conservation du milieu autour d'une vision commune

Pour la réalisation de ce projet d'une durée de deux ans, le FAQDD et son partenaire financier le gouvernement du Québec ont octroyé une aide financière de 120 978 \$ au CREGIM et à ses nombreux partenaires. Pour plus de détails, il est possible de consulter le « Plan de gestion intégrée de la zone côtière de Carleton et de Saint-Omer » sur le site Internet du Comité côtier Carleton – Saint-Omer à l'adresse suivante : [www.cccso.org](http://www.cccso.org).

#### À propos du FAQDD

Depuis décembre 2000, le FAQDD a soutenu 171 projets, 121 bourses et 102 stages pour un investissement total de plus de 29 millions de dollars. Pour chaque dollar investi par le FAQDD et son partenaire financier, le gouvernement du Québec, un dollar a été ajouté par le milieu pour atteindre un montant total de plus de 60 millions de dollars engagés en développement durable. Cet apport financier a contribué à la création et au maintien de plus de 800 emplois directs dans 16 régions du Québec.

-30-

Partenaire financier



Source : Nicolas Girard  
Chargé de projet et Responsable des communications  
Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)  
Téléphone : 418 692-5888  
Site Internet : [www.faqdd.qc.ca](http://www.faqdd.qc.ca)